

Dictée du lundi 19 avril 2021 : texte de Flaubert.

Extrait de *Madame Bovary* (G Flaubert)

Autre extrait de ce texte le 16.12.2019

La noce normande. (première partie)

LES conviés arrivèrent de bonne heure dans des voitures, **carrioles** à un cheval, **chars à bancs** à deux roues, vieux cabriolets sans capote, tapissières à rideaux de cuir, et les jeunes gens des villages les plus voisins dans des **charrettes** où ils se tenaient debout, en rang, les mains appuyées sur les ridelles pour ne pas tomber, allant au trot et **secoués** dur. Il en vint de dix lieues loin, de Goderville, de Normanville, et de Cany. On avait **invité** tous les parents des deux familles, **on s'était accommodé** avec les amis brouillés, on avait écrit à des connaissances **perdues** de vue depuis longtemps.

De temps à autre, on entendait des coups de fouet derrière la haie ; bientôt la barrière s'ouvrait : c'était une carriole qui entrait. **Galopant** jusqu'à la première marche du perron, elle s'y arrêtait court, et vidait son monde, qui sortait par tous les côtés en se frottant les genoux et en s'étirant les bras. Les dames, en bonnet, avaient des robes à la façon de la ville, des chaînes de montre en or, des pèlerines à bouts croisés dans la ceinture, ou de petits fichus de couleur attachés dans le dos avec une épingle, et qui **leur** découvraient le cou par derrière. Les gamins, vêtus pareillement à **leurs** papas, semblaient incommodés par **leurs** habits neufs (beaucoup même **étrennèrent** ce jour-là la première paire de bottes de leur existence), et l'on voyait à côté d'eux, ne soufflant mot dans la robe blanche de **sa** première communion rallongée pour la circonstance, **quelque** grande fillette de quatorze ou seize ans, leur cousine ou leur sœur aînée sans doute, rougeaude, ahurie, les cheveux gras de pommade à la rose, et ayant bien peur de salir ses gants. Comme il n'y avait point assez de valets d'écurie pour **dételer** toutes les voitures, les messieurs retroussaient **leurs** manches et s'y mettaient eux-mêmes. Suivant **leur** position sociale différente, ils avaient **des** habits, des redingotes, des vestes, des **habits-vestes** ; — bons habits, entourés de toute la considération d'une famille, et qui ne sortaient de l'armoire que pour les solennités ; **redingotes** à **grandes** basques flottant au vent, à collet cylindrique, à poches larges comme des sacs ; **vestes** de gros drap, qui accompagnaient ordinairement **quelque** casquette **cerclée** de cuivre à **sa** visière ; **habits-vestes** très courts, ayant dans le dos deux boutons rapprochés comme une paire d'yeux, et dont les pans semblaient avoir été coupés à même un seul bloc, par la hache du charpentier. Quelques-uns encore (mais ceux-là, bien sûr, devaient dîner au bas bout de la table) portaient des blouses de cérémonie, c'est-à-dire dont le col était rabattu sur les épaules, le dos froncé à petits plis et la taille attachée très bas par une ceinture cousue.

Et les chemises sur les poitrines bombaient comme des cuirasses ! Tout le monde était tondu à neuf, les oreilles s'écartaient des têtes, on était rasé de près ; quelques-uns même qui s'étaient levés dès avant l'aube, n'ayant pas vu clair à se faire la barbe, avaient des balafres en diagonale sous le nez, ou, le long des mâchoires, des pelures d'épiderme larges comme des écus de trois francs, et qu'avait enflammées le grand air pendant la route, ce qui marbrait un peu de plaques roses toutes ces grosses faces blanches épanouies.

ORTHOGRAPHE LEXICALE :

1. Les mots de la famille de **char** prennent 2R sauf chariot

Ex : une charrette, une carriole, une charrue ...

A propos de « chariot », justement :

Nous vous conseillons de lire l'introduction du "Dictionnaire historique de l'orthographe française".

Ainsi le mot chariot (1285) a eu une carrière compliquée :

[i] - Fér. Critique t.1, 1787, signale que quelques-uns écrivent le mot mal à propos avec 2 r
- Académie, 1842, réserve à charriot une vedette de renvoi à chariot
- Bescherelle, 1845 : "Pourquoi chariot est-il le seul mot de sa famille qui s'écrive avec un seul r? Cette orthographe ne serait bonne qu'autant qu'on renoncerait à se conformer à l'étymologie dans charrette, charrue et autres mots dérivés de carrus ou currus."
- Littré demande que l'Académie régularise la graphie de chariot.
- Thim. 1967, p. 66, écrit à ce sujet : "Famille de « char » (lat. carrus). Elle comprend 13 mots : charr- (-ette, -etée, -etier, -iage, -ier, -oi, -oyer, -on, -onage, -onnerie, -ue); chariot." Il énonce la règle pratique suiv. : "L'r terminal de char est doublé dans tous les dérivés, à l'exception de chariot" et conclut : "Chariot devrait normalement s'écrire « charriot ». Ainsi modifiée, la famille de char serait régulière et la règle pratique n'aurait aucune exception."

Étymol. et Hist. [

1. a) 1285 charrioz, chariot « voiture à quatre roues » (Ord. de l'host. le roy, Fontanieu, 47-48 ds GDF. Compl.);

b) 1611 fig. astron. (COTGR.);

2. 1680 chariot d'enfant (RICH.);

3. 1838 industr. « pièce ou appareil ayant pour fonction de supporter ou de transporter certains matériaux » (Ac. Compl. 1842). Dér. de charrier*; suff. -ot*. [/i] (cf. [TLFI](#))

- Sauf « dropper » (= droper), les verbes de terminant par [oper] ne prennent qu'un p.

- La **colophane** est le résidu solide obtenu après distillation de la térébenthine, oléorésine, substance récoltée à partir des arbres résineux et en particulier les pins par une opération que l'on appelle le gemmage. La colophane est cruciale pour jouer du violon classique comme pour jouer du violon électrique. Il n'y a aucune différence entre les deux instruments sur ce point ; que l'instrument soit acoustique ou électrique, il faut absolument appliquer de la colophane sur son archet.

Sans colophane, les crins de l'archet glissent et ne frottent pas suffisamment les cordes pour produire un son. L'instrumentiste doit donc frotter de la colophane sur son archet afin de l'induire de résidu. Ce dernier va permettre aux crins d'avoir une accroche sur les cordes, et donc de produire un son.

-

FICHE : ACCORD DE LEUR

- « leur » devant un verbe :

Il est pronom personnel, pluriel de « lui » et invariable.

- « leur » devant un nom :

Il est adj possessif et variable.

1- Leur est toujours au singulier

-> Quand il y a une seule chose ou un seul être pour plusieurs possesseurs.

Ex : Ils avaient du mal à cacher *leur* joie. Elles ont vu *leur* frère. Ils ont vendu *leur* maison. Ils ont quitté *leur* pays. Mon voisin et ses frères sont venus avec *leur* père. Les Parisiens regagnent *leur* ville.

2- Leur est toujours au pluriel

-> Quand il y a plusieurs choses ou plusieurs êtres pour chaque possesseur.

Elles ont coupé *leurs* cheveux. En été, les arbres ont toujours *leurs* feuilles.
Les éleveurs ont vendu *leurs* bêtes. Ils n'en ont pas cru *leurs* oreilles.
Les enfants sont venus avec *leurs* parents. Les poules sont suivies de *leurs* poussins.

-> Quand le nom n'existe pas au singulier.

Les élèves ont ri à *leurs* dépens. Ils ont cassé *leurs* lunettes.

3- Leur est au singulier ou au pluriel

-> Quand il y a une seule chose ou un seul être pour chaque possesseur :

- on emploie le pluriel si l'on considère l'ensemble des choses ou des êtres possédés ;

Les commerçants ont rouvert *leurs* boutiques. Les soldats prennent *leurs* fusils.

- on emploie le singulier si l'on considère l'« exemplaire » de chacun des possesseurs.

Les hommes ont *leur* destin. Tous ces malades soignent *leur* gorge.

Ils y sont arrivés grâce à *leur* intelligence. Les étudiants pensent à *leur* carrière.

En bref

- une chose pour plusieurs possesseurs = **singulier**

- plusieurs choses pour chaque possesseur = **pluriel**

- une chose pour chaque possesseur = **singulier ou pluriel**

L'AUTEUR / Gustave FLAUBERT (1821.1880)

Fils d'un Champenois devenu chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Achille-Cléophas Flaubert, et d'une Normande de vieille souche, Anne-Justine-Caroline Fleuriot, Gustave Flaubert était le quatrième d'une famille de six enfants, dont trois seulement survécurent, l'aîné, Achille, le quatrième, Gustave, et une fille cadette, Caroline. II fit ses études au collège de sa ville natale et ne s'y distingua point autrement que par un goût très prononcé pour l'histoire; reçu bachelier, il partit pour Paris et s'inscrivit à l'Ecole de droit. Une maladie assez grave l'obligea peu de temps après à regagner Rouen. Il ne cherchait, du reste, que l'occasion de renoncer à des études qu'il n'avait entreprises que sur les injonctions formelles de son père et qui lui inspiraient une véritable horreur. Dès cette époque, tout travail étranger à la littérature lui apparaissait comme une diminution; il lisait beaucoup; il écrivait davantage encore, mais sans rien achever. On a recueilli dans des mélanges posthumes quelques-uns de ces essais fragmentaires d'entre sa dix-huitième et sa vingtième année, certains assez personnels déjà, sinon par le fond, qui reste romantique, du moins par le tour, singulièrement net et serré: ainsi le fragment d'autobiographie romanesque qui porte le titre de Novembre.

Cependant la mort du père de Flaubert, en le soustrayant à une tutelle trop étroite et par le bénéfice d'une succession assez considérable, allait lui permettre de renoncer à toute espèce de travail autre que de son choix. Dès lors la littérature le prend, l'absorbe tout entier. Il s'installe d'abord aux environs de Rouen, à Croisset, avec sa famille, puis il part pour la Bretagne avec **M. Maxime du Camp** et en rapporte la matière d'un livre d'impressions qui sera publié après sa mort sous le titre de *Par les*

Champs et par les Grèves. Retour à Croisset. Smarh devient dans l'esprit de Flaubert la *Tentation de saint Antoine* qu'il ébauche dans ses grandes lignes. En 1849, nouveau départ avec M. du Camp, mais cette fois pour la Grèce, la Syrie, l'Égypte, etc., d'où il compte rapporter un nouveau livre d'impressions, dont le début seul fut écrit (A Bord de la Cange); du moins Flaubert y recueillit-il des indications de paysages qui devaient lui servir par la suite. Second retour et installation à Croisset en 1851.

Reprise de la *Tentation de saint Antoine*, qu'il mène d'un trait jusqu'à plus de la moitié du livre et qu'il abandonne brusquement pour l'exécution d'un sujet tout opposé : c'est *Madame Bovary*, roman de mœurs contemporaines, publié dans la Revue de Paris en 1857, poursuivi sous l'inculpation d'outrage aux mœurs (le procureur Pinard, né à Autun) et acquitté sur la remarquable défense de Me Sénart. De *Madame Bovary* date la réputation de Gustave Flaubert. Le livre fit un bruit énorme dans la presse et dans le public; *Sainte-Beuve* l'appuya de sa courageuse et décisive autorité. On y vit communément le point de départ d'un art nouveau, franchement réaliste, décidé à tout comprendre et à tout dire; une critique plus avertie devait retrouver plus tard dans cette forme d'apparence si tranchée bien des attaches encore avec le romantisme déclinant. Il eût semblé qu'un succès aussi vif devait décider de la direction de Flaubert : il n'en fut rien.

Presque en même temps que *Madame Bovary* paraissait dans la Revue de Paris, l'Artiste publiait en fragments la *Tentation de saint Antoine*. En 1858, Flaubert partait pour Tunis, visitait l'emplacement de Carthage, et quatre ans plus tard donnait *Salammbô*, reconstitution prodigieuse, aux trois quarts intuitive, d'une civilisation à peu près sans histoire et où l'on ne saurait trop admirer du moins la claire et froide beauté du style, la farouche grandeur des épisodes, la marche rythmique de l'action. *Salammbô* fut loin de provoquer le même enthousiasme que *Madame Bovary*. *Sainte-Beuve* lui-même s'éleva contre les procédés un peu suspects d'un romancier avant tout passionné d'exactitude et qui allait choisir de toute l'histoire la civilisation qui prêtait le plus aux hypothèses. Flaubert riposta. La discussion fut longue ; elle n'est point de celles qui se tranchent tout entières en un sens ou en l'autre ; du moins la bonne foi de Flaubert y apparut-elle absolue. Avec *l'Éducation sentimentale*, roman d'un jeune homme, Flaubert parut revenir un moment, en 1869, au genre qui lui avait valu une si rapide et légitime célébrité, lors de la publication de *Madame Bovary*.

La *Tentation de saint Antoine*, publiée en 1874, fut au contraire un retour vers le roman descriptif et d'imagination rétrospective. La même année, Flaubert abordait le théâtre avec une pièce d'actualité, *Candidat*, qui fut jouée au Vaudeville et tomba net. Ce n'était point sa première tentative dramatique. Flaubert avait écrit une manière de féerie lyrique, le *Château des fleurs*, qu'il essaya vainement de faire accepter d'un directeur de théâtre et qui a été publié dans ses **œuvres posthumes**.

En 1877 paraissaient *Trois Contes*, dans la manière impersonnelle, hautaine et un peu froide de *Salammbô*. La mort vint le surprendre au moment où il mettait la main aux derniers chapitres d'une œuvre nouvelle : *Bouvard et Pécuchet*, partiellement publiée après sa mort dans la Revue politique et littéraire et réunie en volume en 1881.

Sur la fin de sa vie, Flaubert avait fort malheureusement aliéné sa fortune pour satisfaire à des exigences de famille; M. **Jules Ferry**, alors ministre de l'instruction publique, s'honora en le pourvoyant immédiatement d'une place à la bibliothèque Mazarine (1879). Les œuvres posthumes du grand romancier comprennent ses *Lettres à George Sand* (1884); *Par les Champs et par les Grèves*, publiés d'abord en 1821 dans le *Gaulois* et comprenant, en outre des mélanges dont nous avons parlé, une étude sur Rabelais, la Préface aux dernières chansons et la Lettre au Conseil municipal de Rouen, à la suite du refus opposé par la ville à l'érection d'un monument public en l'honneur de Louis Bouilhet ; *Candidat et le Château des fleurs*, publiés dans la *Vie moderne* (1885); enfin une *Correspondance* fort volumineuse (...). La ville de Rouen a élevé en 1890 un monument à la gloire de Gustave Flaubert .